

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de justice et police

Adaptation des structures d'asile, modification de l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement et d'autres ordonnances

La forte régression des demandes d'asile nécessite des adaptations structurelles et organisationnelles susceptibles d'être mises en œuvre à brève échéance, en vertu du droit en vigueur, à condition que les ordonnances y afférentes soient modifiées.

Date limite: 7 décembre 2005

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral des migrations (ODM), Etat-major, affaires juridiques, secretariat, 3003 Berne-Wabern

27 septembre 2005

Chancellerie fédérale